

Kemper l'Écologie à Gauche
5 ans
de mandat

un bilan



5 ans d'action

à la mairie de Quimper et à Quimper communauté

L'écologie est incontestablement la valeur nouvelle à gauche. Et comme toutes les nouveautés, elle surprend. Mais elle avance dans l'esprit de chacun.

Depuis 5 ans, notre groupe de 13 élus *Kemper l'Ecologie à Gauche* a assumé ses responsabilités au sein de la majorité au conseil municipal de Quimper. Restant fidèles à notre programme, nous avons porté des projets qui transforment notre ville pour les prochaines décennies. Nous avons travaillé pour l'ensemble des quimpérois et des quimpéroises en privilégiant l'intérêt général.

A l'échelon de l'agglomération, nos 4 conseillers communautaires ont également porté nos projets dans une période où l'intercommunalité est devenue centrale.

Le moment est venu de vous présenter la manière dont nous avons travaillé et le bilan que nous tirons de notre action.

sommaire

- page 3 Un mandat difficile mais un bilan positif
- page 7 Daniel Le Bigot : Construire une ville accueillante
- page 8 Denise Cariou : Pour une politique ambitieuse de la petite enfance !
- page 9 Jean-Pierre Bigorgne : Une ville durable et solidaire
- page 10 Martine Petit : Semer les graines de la participation
- Page 11 Christine Salabert : D'une mission enrichissante... au choix de la démission
- page 12 Deniz L'Hostis : La planète se réchauffe, met glav a ra e Kemper
- page 13 Odile Vigouroux : Penhars-Kermoysan, la diversité dans un quartier singulier
- page 14 Habib Bou Nafeh : Une délégation qui s'enrichit au fil des saisons
- page 15 Martine Tressard : Une délégation à l'économie sociale et solidaire, pour quoi faire ?
- page 16 Kristian Gonidec : Pour une culture populaire et diversifiée !
- page 17 Marianne Kaupe : Mixité générationnelle
- page 18 Gweltaz ar Fur : La défense de la diversité culturelle
- page 19 Pierre Madec : Chronique d'un élu ordinaire



Un mandat difficile mais un bilan positif

Au soir du 1^{er} tour des municipales de 2008, la liste Kemper l'Ecologie à Gauche rassemblait 16,8% des suffrages quimpérois, un score jamais atteint par une liste écologiste. Notre projet de fusion avec la liste Quimper un nouveau souffle menée par Bernard Poignant, était annoncé de longue date et les négociations pouvaient démarrer, durement mais sereinement. Au second tour la liste commune l'emportait et 12 élus KEG s'engageaient pour les 6 ans de mandat (un treizième élu Gweltaz ar Fur nous rejoindra en cours de mandat). Etre minoritaire dans une majorité implique parfois des difficultés à se positionner : comment rester solidaire d'un groupe sans s'y dissoudre ? Comment ne pas se couper de nos sympathisants ? Difficile de trouver le juste milieu et de savoir jusqu'où aller sans nous renier et en conservant la nécessaire cohérence de la majorité.

Cela ne nous a pas empêchés de peser sur les dossiers qui relevaient de nos délégations même si nous n'en avions pas la maîtrise totale. Cela ne nous a pas empêchés non plus de nous positionner parfois «contre» lorsque cela était nécessaire comme sur la question de la gestion de l'eau sur laquelle nous avons maintenu notre vote (pour un retour en régie municipale), sans compromis ni compromission.

Au sein de cette majorité nous avons aussi partagé de nombreux dossiers car il y avait des convergences avec nos partenaires.

Pour autant, notre action au sein de la majorité municipale a souvent été compliquée. Les options socio libérales revendiquées par le Maire sont difficiles à accepter pour nous écologistes. De même, le mode de gouvernance - très autoritaire - le débat réduit au minimum au sein de la majorité municipale comme au sein des instances communautaires, ne correspondent pas à nos valeurs. Face à nos engagements, nous avons cependant choisi de rester loyaux dans cette majorité, considérant que nous étions plus efficaces en acceptant parfois un compromis qu'en claquant la porte.

Au bout de 5 ans, nous sentons que les choses avancent et que nous avons marqué la politique municipale. Nous avons déclenché un début de changement d'habitudes dans la ville... en espérant la satisfaction des quimpérois et des quimpéroises.

**Notre slogan de campagne était :
« Ensemble bougeons la ville ! ».**

Et nous avons fait bouger Quimper...

Dans son aménagement et sa qualité de vie

Grâce à la piétonisation et aux nouveaux aménagements du centre (parvis des Halles, place Terre-au-Duc, rues du Chapeau Rouge et René Madec, Providence), la ville de Quimper s'est déjà donné un nouveau visage. Le projet transports a connu deux périodes de concertation en septembre 2009 et avril/mai 2011 avant d'être soumis à l'enquête d'utilité publique cet automne. Sa mise en œuvre, comme celle du schéma vélo (encore en période de concertation avec les différentes communes de l'agglomération et les conseils de quartier de la ville) feront entrer Quimper dans l'ère des nouvelles mobilités et dans la reconquête de l'espace urbain au profit des citoyens et de leur santé. L'offre de locations de vélos à assistance électrique remporte, elle aussi, un grand succès.

En matière d'habitat et de construction, notre priorité est le retour des habitants en ville (bibliothèque Toul-al-laer, caserne des pompiers...). Nous donnons une nouvelle attractivité à la ville en la réaménageant. Nous inventons une nouvelle façon de produire du logement plus respectueuse de l'environnement et en rapport avec les capacités financières des jeunes ménages, comme à Kervouyec. Nous mettons en place une véritable politique foncière au niveau communal.



Nous prenons en compte le végétal et la biodiversité dans l'aménagement de la ville. La nouvelle « Providence » est un exemple de cette politique. Au niveau communautaire, nous avons participé, à travers le PLH (Plan Local de l'Habitat), à favoriser le retour à une politique d'accession sociale à la propriété et à travers le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), à réduire la consommation foncière sur le territoire.

Dans la prise de conscience des impératifs de développement durable

La prise en compte systématique du développement durable et notamment de sa composante environnementale est encore faible mais elle irrigue de manière plus conséquente la politique municipale, le fonctionnement des services et, nous l'espérons, le comportement des citoyens.

La mise en place de l'Agenda 21 et du Plan climat-énergie territorial (PCET) ont été de bonnes occasions de progresser encore dans ces domaines. Ces deux plans d'action représentent à la fois un état d'esprit et un engagement sur des objectifs précis, supérieurs aux engagements européens et nationaux. La démarche PCET, qui s'est vue décernée le label européen C'itergie, plaçant les deux collectivités dans les douze premières françaises ainsi récompensées, prend en compte le fait que les ressources de la planète sont épuisables. Agenda 21 et PCET doivent permettre une mise en cohérence de nos politiques de développement durable et d'impliquer les 1 800 agents de la Ville et de la communauté d'agglomération. Les orientations positives en matière de développement durable du SCOT et du PLU soutiendront également cette tendance.

Au-delà même de nos deux collectivités, nous animons également la démarche énergie/climat de la

Cornouaille dans un esprit de solidarité envers les territoires ruraux.

Quelques exemples de ces politiques : suppression des biberons au bisphénol dans les crèches, mesures pour la protection de la ressource en eau, gestion naturelle des espaces verts, développement des jardins partagés, écoquartiers, clauses d'insertion sociale et clauses environnementales dans les appels d'offre des deux collectivités, création d'une opération d'insertion via le maraîchage bio, etc.

Autres exemples dans le domaine de l'énergie : 28% des consommations électriques sont vertes (seule collectivité bretonne à atteindre ce niveau), 10 000 m² de photovoltaïque réalisés ou engagés fin 2012 contre zéro en 2008 (!), création d'une cellule énergie avec onze personnes-ressources travaillant sur les dossiers énergie/climat (aucune en 2008), etc. De réels progrès ont été réalisés en matière de maîtrise de l'énergie : Ecowatt, effacement diffus, renforcement des performances énergétiques de certains bâtiments, expérimentation de l'extinction des éclairages publics la nuit... même si le chemin est encore long par rapport à un patrimoine important et parfois âgé. Les énergies renouvelables prennent désormais une place conséquente là où nous sommes propriétaires, comme le Biogaz à la station d'épuration pour de la cogénération.

Dans la construction d'une politique énergétique nouvelle

Economies d'énergie, amélioration de l'efficacité énergétique, production d'énergies renouvelables, séquestration de carbone, lutte contre la vulnérabilité climatique, etc.... : une véritable politique énergétique intégrée reste à mettre en place. La signature déjà apposée par le maire - président de la « Convention

européenne des maires » devrait nous rapprocher de cet objectif. Mais il reste à créer la structure nécessaire (SEM par exemple) pour porter ces différentes actions, notamment en matière de production énergétique, dégageant par ailleurs des recettes propres. Un nouveau rôle pour les collectivités locales : faire de l'énergie une compétence à part, pleine et entière. Malheureusement l'acte trois de la décentralisation (Lebranchu) n'offre toujours pas de réelles perspectives dans ce domaine.

Dans l'éducation, l'enfance et la culture

Notre politique de l'enfance, pensée dans sa dimension citoyenne, a permis d'augmenter les services à la population, en particulier dans le domaine de la petite enfance : diversification des modes d'accueil et augmentation du nombre de places, adaptation de l'offre aux besoins des enfants et des parents (places d'urgence, horaires décalés), soutien à la parentalité, relogement et soutien financier accru des crèches associatives. Le Projet éducatif local nous permet de dynamiser la politique de l'enfance et de construire un projet commun avec l'ensemble des acteurs de l'éducation dans une perspective d'égalité et d'épanouissement de tous les enfants.

Notre soutien à l'école publique et aux enfants s'est traduit par la mise en place de périmètres scolaires, la prise des inscriptions en mairie, des travaux pour l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. En matière culturelle, le projet d'un Pôle Max Jacob que nous avions porté lors des municipales a été validé.

Nous attendons maintenant qu'il laisse suffisamment de place aux initiatives citoyennes, associatives et aux pratiques « amateur ».

L'offre culturelle déjà grande à Quimper s'est encore étoffée en particulier grâce à un développement important des arts de la rue.

Parmi les autres domaines culturels nous avons soutenu les initiatives en faveur de la langue bretonne, (charte Ya d'ar brezhoneg,...), accompagné les transferts culturels, comme celui de l'Ecole d'art ou celui du Chapeau rouge, soutenu les projets des structures socioculturelles,...

Nous avions plaidé également pour la création d'un fonds artistique destiné à des initiatives citoyennes et associatives et qui n'a pas encore vu le jour.

Dans la participation citoyenne et la relation avec les habitants

La création des conseils de quartier, lieux de débat, d'information, de formation, d'investigation, de diversité, a été effective dès juin 2009. Symboles forts de notre attachement à la démocratie participative, les conseils de quartier nous ont permis de développer une nouvelle relation de proximité avec les quimpérois.

En parallèle la multiplication des réunions publiques d'information et de concertation (Agenda 21, Projet transport, aménagements urbains, PEL, PMJ, observatoire de la population scolaire, conseils de crèches, etc.) a augmenté la capacité d'expression des citoyens et a créé du lien entre les différents acteurs.

Mais cette démarche est encore embryonnaire, il reste

à faire de la démocratie participative une culture partagée par tous : élus, agents de la collectivité et citoyens.

Dans la solidarité et l'égalité

La tarification solidaire dans les bus, qui prend en compte les revenus des ménages, est une mesure phare, qui correspond à nos valeurs, et que nous avons défendue lors de notre campagne. Nous nous réjouissons également de l'aboutissement de quelques projets dans ce domaine comme de sérieuses avancées sur les questions d'accessibilité pour les handicapés (le réseau transports de Quimper Communauté sera accessible fin 2015), la création de la cérémonie du PACS en mairie ainsi que la reconnaissance du travail associatif (relogement des associations, renégociation des conventions des MPT et de l'Espace Associatif).

Qu'il s'agisse des personnes âgées (maintien à domicile et hébergement en maison de retraite) ou des personnes en difficultés diverses, l'action sociale menée sur la ville est gérée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), structure dans laquelle notre marge de manœuvre fut très limitée au cours de ces quatre années de mandat.

Il faudra pourtant rendre plus lisible l'action sociale menée sur la ville et pour cela coller au plus près des

besoins ; pour les personnes âgées des services existent : maintien à domicile, portage de repas, accompagnement aux courses, accueil de jour ou temporaire ainsi qu'une aide aux aidants récemment mise en place. Mais les budgets restent fragiles et les perspectives financières risquent de ne pas prendre en compte suffisamment le vieillissement de la population.

Une maison de retraite a vu le jour sur l'agglomération, à Plogonnec, mais il reste beaucoup à faire dans ce domaine d'accueil, compte tenu des limites apportées aux financements des places d'hébergement par nos partenaires financiers que sont l'Etat et le Conseil Général.

La création de nouveaux jardins partagés, véritables outils de production et d'intégration et la réorganisation des jardins existants ont permis à plus de 200 familles quimpéroises l'accès à la terre et à la culture saine et une ouverture sociale souvent difficile.

Dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, on ne peut se satisfaire des résultats obtenus. Nous pouvons cependant pointer quelques progrès, quelques belles réalisations comme le maraîchage sur les terres des anciens haras de la Coudraie ou la reconfiguration de matériel informatique déclassé ainsi que plusieurs projets en cours, mais la reconnaissance de ce secteur porteur d'emplois non délocalisables ne va pas encore de soi dans les milieux économiques ou politiques.





Construire une ville accueillante

C'est mon deuxième mandat d'adjoint et au-delà du bilan de celui qui s'achèvera dans un an, il est tentant de comparer les deux périodes. Le fait marquant est sans conteste la montée en puissance de l'intercommunalité. Progressivement la plus grande partie des compétences qui concernent la vie des Quimpérois a été transférée à l'agglomération. Ce transfert a occasionné une demande accrue des disponibilités, les réunions se sont multipliées malgré certaines difficultés pour associer l'ensemble des acteurs. Les procédures administratives se sont également complexifiées augmentant les délais de réalisation des projets.

La montée en puissance de l'intercommunalité

Ce deuxième mandat à l'urbanisme aura été marqué par la mise en place du SCOT de l'Odet. Ce schéma est fondamental quant à l'avenir de notre territoire. Il est, bien évidemment, le résultat d'un compromis mais je crois que nous avons réussi, par le dialogue, à lui donner une orientation écologique qui marquera une rupture d'avec un passé récent. L'élaboration d'un PLU pour la ville va maintenant décliner ce schéma à l'échelon local.

Coté opérationnel je retiendrais les aménagements du parvis des halles, de la place « terre au duc » du parc de la providence... même si ces aménagements ont suscité, mais c'est toujours le cas lorsque l'on bouscule les habitudes, de vives critiques d'une partie de la population. Par une implication différente, j'ai aussi apprécié le travail avec les autres élues de la majorité sur l'espace public au centre de Kermoyal.

La politique de l'habitat est aujourd'hui devenue communautaire. La ville garde cependant la responsabilité

de sa mise en œuvre. L'éco-quartier de Kervouyec marquera une nouvelle manière plus durable d'assurer la mixité des logements. Les espaces dédiés principalement à l'habitat comme Linéostic et Kervalguen vont, quant à eux nous permettre de répondre à la demande des jeunes ménages qui souhaitent rester sur Quimper. L'enjeu maintenant est de donner aux habitants la possibilité d'habiter dans le cœur ville. C'est tout le sens de l'aménagement que nous proposons pour la caserne des pompiers.

Des acteurs déterminants dans la définition du projet transport

Nous avons été des acteurs déterminants dans la définition du projet transport. Sa mise en place ne se fera pas durant ce mandat mais l'équipe qui reprendra ce dossier aura en main un vrai projet d'avenir. Coté politique, je suis réaliste. Nous étions une composante minoritaire de l'équipe municipale. Nous avons pesé autant que possible sur de grandes décisions et quand nous avons du nous incliner, cela a toujours été suite à un débat où nous avons fait valoir nos convictions. C'est ainsi que pour ma part j'ai toujours envisagé la politique et que je continuerai à le faire.

Daniel Le Bigot

Adjoint, chargé de l'urbanisme et du cadre de vie, conseiller communautaire



Pour une politique ambitieuse de la petite enfance !

Dans une délégation aux multiples facettes, j'ai choisi, en guise de bilan, de mettre en évidence un aspect qui est peu porté collectivement, celui de la petite enfance.

La République a institué la scolarité obligatoire de 6 à 16 ans à une époque où le nombre de femmes actives était beaucoup plus faible, où la conception de la famille et de

la place de l'enfant dans la société était toute autre, où la petite enfance n'était abordée qu'en termes de garde, d'hygiène et de santé, de protection de l'enfance en danger et où les connaissances sur le rôle de cette période dans le développement de l'enfant n'avaient pas le niveau actuel.

La première condition pour assurer le droit au travail des femmes

Ce temps est largement dépassé et les enjeux éducatifs, sociaux et économiques ont complètement changé tandis que la notion d'accueil s'est substituée progressivement à celle de garde.

La société se doit d'afficher ses ambitions pour ses enfants, pour chacun d'entre eux. L'enjeu est aussi bien individuel que global, économique que social. L'accueil de la petite enfance est une composante du Droit à l'éducation. Nous devons favoriser un accueil de qualité et donc les missions de service public pour les 0/6 ans. Il s'agit d'un enjeu crucial et l'intervention de la collectivité apparaît ici comme un puissant levier de réponse aux besoins sociaux en même temps qu'un investissement pour l'avenir. Enfin, une politique ambitieuse pour la Petite Enfance est la première condition pour assurer le droit au travail des femmes.

Un véritable enjeu de service public

C'est dans cet esprit qu'il m'est apparu important de développer un projet « petite enfance » ambitieux à travers de nombreuses actions :

- mise en œuvre de places d'urgence et en horaires décalés pour une meilleure adéquation des modes d'accueil avec les contraintes professionnelles et sociales des parents
- augmentation du nombre de places pour répondre aux besoins des familles
- développement d'un partenariat soutenu avec les crèches associatives et amélioration des conditions d'accueil des tous petits
- soutien à la parentalité par l'organisation de différents moments de rencontres : soirées petite enfance, développement des conseils de crèche...
- mixité sociale au sein des structures d'accueil
- prise en compte des enjeux du développement durable : alimentation bio, pratiques éco-responsables...
- création d'un réseau d'élus de l'agglomération afin de développer les échanges et partager les projets.

Reste encore à développer de nombreuses actions parmi lesquelles les classes-passerelles pour l'accueil des enfants âgés entre deux et trois ans.

Souvent abordé en termes de coûts, l'accueil de la petite enfance est d'abord un enjeu de société et dans la période actuelle, un véritable enjeu de service public.

Denise Cariou

Adjointe, chargée de l'enfance et des affaires scolaires, Présidente du Symoresco (Syndicat mixte ouvert de restauration collective)

Une ville durable et solidaire

Avant d'analyser ces presque cinq années d'élu local, je fais le lien avec 40 années d'engagement associatif, syndical et politique, qui ont débuté dans les manifestations antinucléaires des années 70, et qui ont fait de moi ce que je suis : un militant de l'écologie solidaire.

La délégation aux transports de Quimper Communauté

Les électeurs ont voté pour un projet et pour une équipe dont je fais partie. Une responsabilité m'a été confiée via ma délégation aux transports de Quimper Communauté. Je m'y suis attelé tout de suite, avec l'aide du service concerné bien sûr. L'objectif est clair : offrir un meilleur service à la population pour favoriser le développement des déplacements en bus et en mode doux (marche à pied, vélo) pour le bien être de tous, afin de préserver la santé et réduire les pollutions. Le projet transports qui vise à doter Quimper Communauté de Bus à Haut Niveau de Service est en route. Le schéma vélo est en cours de co-construction avec les communes de l'agglomération et les conseils de quartiers. Dès le début du mandat, une tarification solidaire (qui tient compte des revenus des ménages) a été mise en place pour plus de justice sociale. La location de vélos à assistance électrique, adaptés au relief de l'agglomération, rencontre un grand succès.

Le respect et l'écoute des partenaires sont essentiels

Au sein de la commission intercommunale d'accessibilité et de la commission de délégation du service public de transports, le respect et l'écoute des partenaires présents sont essentiels.

La pratique de la concertation avec les conseils de quartiers, les associations et les citoyen(ne)s n'est pas une contrainte, mais une source d'enrichissement des projets.

Hors délégation

Avec mes amis élu(e)s écologistes, nous n'avons pas su convaincre nos partenaires de la majorité municipale d'opter pour une gestion municipale de l'eau. Nous ne sommes pas allés assez loin, il s'en faut, dans l'efficacité



énergétique des bâtiments. L'absence de lieu de débat entre élus l'explique en partie. Les réunions de majorité ne permettent pas ces échanges indispensables, pourtant pratiqués dans d'autres villes voisines. Une évolution dans ce sens serait souhaitable...

Je participe aux réunions de CA de l'OPAC, du SYDEPAQ et du CCAS sans véritable possibilité de peser sur les politiques menées. J'en retire une meilleure connaissance des dossiers abordés, notamment la réalité sociale de la ville de Kemper.

Beaucoup a été fait. Il reste beaucoup à faire. Je souhaite poursuivre les actions entreprises pendant un deuxième et dernier mandat.

Jean-Pierre Bigorgne

Conseiller municipal, vice-président de Quimper communauté chargé des transports



Semer les graines de la participation....

Le programme de notre groupe Kemper l'Ecologie à Gauche, affichait un slogan « **Ensemble, bougeons la ville** », en résonance parfaite avec un des principes fondamentaux de la transition écologique, la participation citoyenne. C'est donc avec confiance et enthousiasme que j'ai abordé ce premier mandat d'adjointe à la participation à la vie démocratique et associative. Hormis une expérience lointaine de réunions publiques dans les quartiers, le terrain était vierge et la démarche devait induire des changements de méthodes et d'organisation dans la vie de la collectivité. Sans service en début de mandat et avec seulement deux postes consacrés à l'ensemble des dispositifs aujourd'hui, la tâche est beaucoup plus compliquée que prévu.

la création de 4 conseils de quartier et une charte dédiée ambitieuse

Pourtant, dès février 2009, la création de 4 conseils de quartier et une charte dédiée ambitieuse étaient votées par le conseil municipal. Ces assemblées, constituées de personnes volontaires et tirées au sort sur les listes électorales, de représentants associatifs et socio-économiques, étaient instituées en partenaires privilégiés d'aide à la décision publique. Coordonnées par les animateurs et par les adjointes de quartiers, elles se réunissent régulièrement et se saisissent avec sérieux et dynamisme de nombreux dossiers. L'expérience prouve que le désintérêt des citoyens pour la vie publique est un cliché infondé : plus de deux cents personnes se sont investies depuis 2009. Les échanges et les propositions sont riches, argumentés et vont toujours dans le sens de l'intérêt général et de l'écologie.

Cependant, la réticence de nombreux élus au partage du pouvoir et des informations, le refus d'une gouver-

nance innovante qui accepterait d'inclure l'expertise citoyenne dans le processus de décision ont découragé plusieurs membres qui se sont désengagés.

C'est un autre monde qu'il nous faut inventer

Beaucoup reste à construire pour améliorer le fonctionnement : des ateliers urbains vont démarrer en ce début 2013 et une charte de la participation sera élaborée. Le chantier est immense ; la loi pourrait apaiser les enjeux de légitimité mais c'est un autre monde qu'il nous faut inventer, celui de la coopération et de la bienveillance.

Soutenir la vie associative

Soutenir la vie associative est aussi un choix de société, c'est affirmer la primauté du politique sur l'économique et la technique, c'est préférer la solidarité, le don de soi et l'engagement citoyen au consumérisme et au repli sur soi. C'est donc avec intérêt que j'ai suivi l'élaboration de la nouvelle convention avec l'Espace Associatif, outil précieux d'accompagnement des associations et porteur de projets innovants pour le territoire. Pour fonctionner, les associations ont souvent besoin de locaux : je me suis attachée à un inventaire complet avec visites et constat de travaux.

C'est ainsi que sont apparus évidents des relogements pour certaines associations : les Restos du Cœur, le Secours populaire, Mobil emploi et Objectif emploi, Agora Justice sont aujourd'hui dans des locaux dignes des personnes qui s'y rendent. Nous avons également logé des associations qui ne l'étaient pas encore : Les Petits Débrouillards, les Centres sociaux du Finistère, Jeunesse au Plein Air, la New School, Aprem Jazz ou offert de meilleures conditions à War'l Leur, Généalogie Quimper, et prochainement à la FSU et aux associations de solidarité (Cicodes, ATD, Droit d'asile, Cimade, Santamaria Orléa, Les amoureux au ban public). Avec les associations, nous allons mener une évaluation de l'utilisation des locaux afin d'en améliorer la mutualisation, les performances thermiques et l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Exister en tant que minorité écologiste

Les politiques municipales et communautaires sont primordiales pour la vie quotidienne de nos cités. Malheureusement, elles sont trop dépendantes d'un pouvoir exclusif attribué au maire par les institutions de la cinquième république. Dans ce cadre, les actions d'un groupe minoritaire sont conditionnées aux prin-

cipes de cohérence et de solidarité, de rigueur, d'existence et de lisibilité collective politique et médiatique. Trop souvent, ces conditions nous ont fait défaut : sans doute un enseignement pour l'avenir.

Martine Petit

Adjointe chargée de la participation à la vie démocratique

D'une mission enrichissante... au choix de la démission

En tant que conseillère municipale et Présidente du Sivalodet*, pendant 4 années, j'ai tissé des relations (maires des communes, services de l'état, conseil général,...) de manière à appréhender un réseau politique et technique très vaste sur lequel s'appuyer pour mettre en place des actions. Cela prend beaucoup de temps et demande un investissement personnel.

Le Sivalodet réunit 26 communes du bassin versant de l'Odet. Il a, parmi ses nombreuses missions, la préservation des milieux aquatiques et le suivi de la qualité de l'eau. Le Sivalodet représente les communes tout en étant indépendant de chacune d'entre elles. Dans son fonctionnement, il bénéficie des locaux et des services communs de Quimper communauté et de Quimper. Cet état de fait presuppose que le Sivalodet suive le mode de gestion des services de l'agglomération. Lorsque l'on veut changer de fonctionnement, par exemple pour l'embauche d'un technicien à la place d'un bureau d'études, cela devient très compliqué même si c'est le choix validé par le comité syndical.

Au sujet de l'affaire des ralentisseurs dynamiques sur l'Odet en amont de Quimper, j'ai souhaité stopper momentanément le dossier pour répondre à la demande du comité de reprendre les études.

A cette époque, je n'ai pas trouvé le soutien nécessaire au sein de la majorité municipale afin de faire évoluer ce dossier. J'ai donc préféré démissionner de la Présidence du Sivalodet.

Je le regrette car c'était une mission enrichissante,

réalisée dans le dialogue et le partage des responsabilités notamment avec les vice-présidents du syndicat comme avec les techniciens compétents et à l'écoute des élus.

Au sein d'une collectivité, la diplomatie ne vaut que si les rapports de force restent un minimum équilibrés.

**Le Sivalodet est un syndicat mixte qui a pour objet de promouvoir une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Odet*



Christine Salabert

Conseillère municipale,
Présidente du Sivalodet de 2008 à 2012



La planète se réchauffe, met glav a ra e Kemper !*

Pour la première fois un élu, Vice-Président de Quimper communauté, était en charge du développement durable et des énergies et face à une page blanche, il a fallu s'armer de patience. Pas de service, peu ou pas de budget, ni de possibilité d'action sur la vie municipale, sauf par effraction et par volontarisme défricheur. Nos deux collectivités étaient très en retard sur ces enjeux énergie/climat et développement durable. De réels progrès ont eu lieu, activés par une conjoncture législative favorable, comme les deux Lois Grenelle.

La création d'une mission Agenda 21, l'émergence de deux pôles énergie (au sein de la Direction des Bâtiments et de l'Agence de développement), ont permis en trois ans de combler le vide et d'installer des équipes sur des projets précis, mais souvent insuffisamment intégrés. Deux dossiers majeurs ont été réalisés dans les délais, et avec de bons résultats à mes yeux : l'Agenda XXI et le Plan Climat Energie Territorial (PCET). Avec à la clé une labellisation européenne qui est une véritable récompense du travail accompli.

Quimper a souvent été en pointe par rapport aux autres collectivités bretonnes et françaises, comme pour la signature de la convention des maires. Elle a été la première agglomération bretonne à signer avec RTE la convention Ecowatt, comme la convention avec Voltalis en matière d'effacement diffus. Quimper est également la première ville bretonne pour l'utilisation

d'EnR (énergies renouvelables) dans sa consommation électrique (28% en 2013).

Mon implication dans de nombreuses structures parallèles à nos deux collectivités m'a amené à intervenir très souvent dans des conseils municipaux ou communautaires, dans et hors agglomération. Au sein du Groupe de travail « PCET de Cornouaille », en tant qu'élu référent, j'ai eu l'occasion de travailler en bonne intelligence avec des élus (EPCI) de tout bord, qui ne fréquentent jamais d'élus écolos (et sont étonnés qu'ils soient à peu près normaux).

Si je dois souligner une relative bienveillance du maire sur les dossiers climat, il faut constater que ce domaine a été confiné à la marge de la vie politique municipale. Et il est clair qu'une majorité écologiste aurait permis d'aller beaucoup plus loin, car beaucoup de choses restent à faire, au plan politique et de la gouvernance, comme la mise en œuvre d'une politique autonome de production d'énergie ou encore la création d'un réseau local de distribution d'énergie : « produire local pour distribuer local ».

Un regret : que le dossier de la biodiversité n'ait pu progresser suffisamment, faute d'élu porteur (cette mission m'a été refusée en bureau communautaire).

Je vis comme d'autres le paradoxe que nos « structures mentales » restent (heureusement) très éloignées de celles de nos camarades social-démocrates, mais que pour peser - un peu - sur la vie de la Cité dans le contexte politique actuel, c'est avec eux qu'il faut essayer de gouverner la ville.

Denez L'Hostis

Conseiller municipal, vice-président
de Quimper communauté chargé du
développement durable et des énergies

* mais il pleut à Kemper !

Penhars-Kermoysan, la diversité dans un quartier singulier

Adjointe déléguée au secteur de Penhars, j'ai essayé de rester fidèle au programme de Kemper l'Ecologie à Gauche. Deux objectifs m'ont paru essentiels : assurer la coordination entre la ville et les habitants et établir du lien entre les différents partenaires. Etre acteur dans tout ce qui fait la vie d'une cité, est le sens que j'ai voulu donner à ma mission. Je suis allée à la rencontre des habitants, des associations, des écoles, des quartiers, tous riches dans leurs dimensions sociale, culturelle, environnementale et économique.

Etre acteur dans tout ce qui fait la vie d'une cité

Écoute et présence régulière m'ont permis de porter davantage attention aux demandes émanant des particuliers et des associations : aménagement et entretien de voirie, d'espaces verts et de jeux ; élagage d'arbres ; problèmes liés à la vitesse, à l'insécurité et aux incivilités en tout genre. Je pense avoir amélioré, dans la mesure possible, de nombreuses situations en lien avec les adjoints et les services de la ville concernés.

Les Maisons pour tous, les associations comme l'ARPAQ sont des lieux de vie extrêmement riches. J'espère y avoir contribué dans les divers Conseils d'administration.

Des projets ont vu le jour : conseils de quartier, jardins familiaux, projet éducatif local... d'autres sont en cours : Maison de quartier du Corniguel, schéma transport, pistes cyclables... et d'autres pas encore aboutis comme l'éco-quartier de Kervalguen. A chaque projet son comité de pilotage où j'ai essayé d'impulser les convictions de mon groupe.

Le programme de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine entame sa dernière phase. J'ai eu la chance de participer au montage des différents projets comme la Maison des Services Publics, l'aménagement du Terrain blanc, le Centre commercial... qui permettent, au fur et à mesure des travaux, la transformation de tout un quartier.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, auquel je suis



associée, accompagne de nombreuses actions à caractère social comme le jardin collectif. Multiplicité des domaines d'action, lenteur administrative, contraintes budgétaires, immobilisme parfois, n'ont pas entaché une expérience riche et dense, à proximité des habitants sur un secteur aux atouts multiples.

Une expérience riche et dense, à proximité des habitants

Un travail collectif exigeant, des compromis avec d'autres sensibilités au sein de la Majorité municipale ont marqué ma mandature pendant laquelle j'aurais aimé cependant porter une politique plus ambitieuse en matière d'écologie.

Restent quelques mois pour essayer de réaliser ce pour quoi nous avons été élus, pour ma part... dans une nouvelle mairie annexe, au sein de la Maison des Services Publics, équipement structurant et de proximité au service de la population.

Odile Vigouroux

Adjointe chargée
de la mairie annexe de Penhars

Un beau défi à relever

Le 23 mars 2008, à la fin du premier conseil municipal, Bernard Poignant, maire élu, vient me voir et me dit : « Habib ! Toi, je ne te connais pas. » Ma réponse fut spontanée : « Nous avons 6 ans pour faire connaissance Monsieur le maire ». Je ne savais pas à quel point les débuts seraient difficiles. Il a fallu découvrir la jungle administrative, l'institution quimpéroise, les services, les lieux,... avec très peu de « présentations ». Pas évident quand on a tout à deviner alors qu'on croit fort aux missions portées.

Une délégation qui s'enrichit au fil des saisons

Petit à petit, j'ai senti que j'avais une place à créer, des idées à partager ou à faire passer. Dans une démocratie, on peut ne pas être toujours d'accord, mais on doit avancer « ensemble ». Il y avait un beau défi à relever, malgré nos faiblesses humaines.

Deux ans furent nécessaires pour troquer ma place d'observateur pour une autre plus active. Même si je n'ai « porté » que quelques projets visibles, j'ai pu participer à plusieurs dossiers qui allaient au-delà de ma délégation : Kervouyec, Kernoter, les Halles, les festivités de fin d'années, les relations avec les commerçants du centre, le quartier de Locmaria, la caserne des pompiers, etc.

« Conseiller municipal délégué aux aménagements paysagers et à l'embellissement urbain »... Vaste délégation ! Il y a beaucoup à faire pour l'embellissement urbain, mais le sujet est tellement « transversal » qu'il se perd dans les différentes strates de la construction d'un projet. Ce qui manque ce ne sont pas seulement de nouvelles structures ou de nouveaux projets, mais surtout un travail de fond sur l'existant. Un manque d'homogénéité flagrant dans le mobilier urbain, par exemple, ou un manque de collaboration entre les services, qui n'aide pas à une mise en valeur d'un riche patrimoine culturel, architectural, naturel, etc.

Habib Bou Nafeh

Conseiller municipal délégué aux aménagements paysagers et à l'embellissement urbain



J'ai appris l'importance historique des jardins partagés. J'ai encouragé leur gestion et leur création malgré un manque de budget pour ce projet (social). J'ai travaillé sur l'organisation générale de l'ensemble de ce secteur (associations, règlement intérieur, convention, gestion de conflits,...).

Dans le même esprit, l'opération « Embellisons notre Ville » est un projet citoyen qui invite les habitants à participer au projet global d'embellissement paysager. Au-delà de l'aspect « fleurissement », les habitants trouvent là un moyen de créer des liens avec leurs voisins, leur entourage. Plus de 40 conventions ont été signées et les résultats sont parfois surprenants. Avec le même objectif, j'ai essayé d'encourager les habitants à une meilleure participation au concours des jardins fleuris. Nous avons retrouvé une participation stable après une chute remarquée en début de mandat.

Gestion différenciée ou gestion pastorale... des termes qu'il a fallu expliquer et mettre à la portée de tous pour que la population quimpéroise accepte plus facilement les aspects visuels d'une gestion de l'espace public paysager plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité.

Une délégation à l'économie solidaire pour quoi faire ?

Si la situation de minorité dans une majorité peut sembler inconfortable, elle permet de peser sur certains choix en restant au plus près de notre programme électoral sur des sujets partagés par la majorité socialiste (transport, centre ville, Providence, agenda 21, éco-quartiers, pôle Max Jacob, Penvillers, Chapeau Rouge...). Cette situation ne nous a pas empêchés de conserver notre liberté d'expression et nous avons aussi fait valoir nos positions en ne votant pas certaines délibérations. J'ai pu cependant mesurer les limites du pouvoir et de l'influence d'un élu, tant au niveau de la concertation que sur les choix faits, à Quimper Communauté comme au Conseil Municipal.

Parmi les déceptions, je retiens tout particulièrement le combat que nous avons mené pour un retour à une gestion publique de l'eau.

*J'ai pu mesurer
les limites du pouvoir*

Siégeant au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), j'ai pu constater une concertation très réduite et une difficulté à peser sur certains dossiers comme la suppression de la garde itinérante de nuit pour les personnes âgées ou l'absence de gestion financière du parc des logements sociaux du CCAS qui pose problème depuis le début du mandat. Globalement on a assisté à une certaine continuité, sans réelle vision nouvelle et sans impact sur la gestion politique du social.

A l'économie solidaire, une délégation que j'assume depuis juillet 2009 (sans budget ni service affecté !), les marges de manœuvre sont limitées. De plus économie et insertion relèvent des compétences communautaires alors que ma délégation est municipale.

Cela n'aura pas empêché de faire avancer quelques dossiers :

- le matériel micro-informatique déclassé de la Ville est cédé au Centre Social des Abeilles, reconditionné avec des logiciels libres par l'association Linux Quimper qui les distribue aux personnes selon leurs ressources et aux associations,

- le jardin de Cocagne, géré par l'association Les Maraîchers de la Coudraie, proposera au printemps prochain des paniers de légumes biologiques aux adhérents-consommateurs

- un projet de garage solidaire devrait voir le jour en 2013,

- un projet de recyclerie qui permettrait une récupération des encombrants à plus grande échelle que le simple partenariat actuel avec Emmaüs (récupération ponctuelle sur les déchèteries quimpéroises)

- des soutiens techniques et financiers apportés à des structures relevant du champ de l'ESS.

J'ai pu mener d'autres réflexions sur le commerce équitable ou les marchés publics... mais la concrétisation des projets prendra encore du temps.

A l'avenir, il faudra que cette économie de proximité qui répond aux enjeux du développement durable, tiienne une autre place dans l'action municipale.



Martine Tressard

Conseillère municipale déléguée à l'économie solidaire, conseillère communautaire



Pour une culture populaire et diversifiée !

“Conseiller délégué aux cultures émergentes : derrière ce titre un peu emphatique et dont la définition a été, au départ du mandat, quelque peu problématique se cache l’envie de partager, de soutenir et d’encourager nombre de domaines de la culture « actuelle » (musiques actuelles, arts de la rue , arts du cirque...) avec des incursions notables dans les domaines plus « traditionnels » (festival du jazz, arts plastiques, musiques celtiques, photographie ...).

C'est aussi l'apprentissage d'un travail d'élu au service des citoyens dans le cadre d'une minorité élue sur des bases alternatives, bretonnes et écologiques. Kemper l'Ecologie à Gauche, les termes utilisés dans le nom de la liste reflètent aujourd'hui encore mon état d'esprit : quimpérois, breton et européen.

Par ailleurs, un conseiller « délégué », se doit d'être en adéquation avec d'autres composantes de la majorité et cette délégation à la culture ne peut se vivre qu'avec l'adjoint aux affaires culturelles. Après quelques mois de mise en place, pas toujours faciles, cela m'a permis de mieux cerner cette délégation et ses enjeux. C'est également avec mes autres collègues délégués « culturels » que j'ai pu souvent débattre, ouvrir d'autres horizons et consolider mes propres convictions. Des réunions régulières nous ont permis un échange d'idées extrêmement enrichissant.

Kristian Gonidec
Conseiller municipal,
délégué aux cultures émergentes

Je me suis attaché à suivre le projet du pôle Max Jacob qui était inclus dans notre programme de 2008. J'ai ainsi rejoint le comité de pilotage de ce projet ambitieux et novateur qui est un bel exemple d'utopie ... paradoxalement concrétisée bientôt... Il est devenu celui de toute la majorité, tant mieux !

Avant même notre élection, je militais pour qu'un fonds d'action artistique voie le jour et soit le plus ouvert possible, je me réjouis de son inscription dans le futur « Pôle Max Jacob ». Comme je me réjouis de voir qu'une salle des « musiques actuelles », animée par l'association des Polarités, sera en bonne place dans le nouvel équipement.

Par ailleurs, je me suis investi, en liaison avec diverses associations, à la création ou au renforcement de manifestations populaires tel un festival de fanfares (2000 spectateurs), qui je l'espère sera réédité, la prise en compte et un meilleur accueil pour les cirques traditionnels (13 600 spectateurs en 2012)...

J'ai été également très attentif à la mise en place de la charte « Ya d'ar brezhoneg », cadre du soutien de la collectivité à la langue bretonne.

La fonction d'élu est parfois ingrate car elle est conditionnée par de nombreux facteurs : disponibilité, budget, liaison avec les services, critiques... Il me semble, toutefois, que les élus de K.E.G ont su rester vigilants et faire preuve d'initiatives et de propositions. Ces dernières ont été souvent prises en compte ou font, aujourd'hui, partie intégrante du bilan de l'ensemble de la majorité.

Jeunesse, l'âge des possible

Benjamine du Conseil municipal et déléguée à la mobilité des jeunes, je terminerai tout de même ce mandat à presque 33 ans, ce qui est tout sauf jeune.

Il suffit de parcourir la galerie de portraits de l'équipe municipale (cela vaut pour l'ensemble du conseil) pour constater qu'aucun d'entre nous n'est âgé de moins de 30 ans. Sans être une qualité intrinsèque, il est à mon avis important que l'ensemble des classes d'âge (éligibles) prenne part à l'action publique.

Valoriser la jeunesse

C'est dans ce sens que j'ai travaillé aux côtés de la Vice-présidente à la jeunesse, et des services, à la valorisation des engagements des jeunes quimpérois. Je suis fière d'y avoir participé. Le projet est beau, je lui souhaite d'aboutir pour tous les jeunes de l'agglomération au moins.

Le projet est beau, je lui souhaite d'aboutir

Pour ma part, il s'agit en grande partie du développement du programme d'échange autour des jobs d'été avec les associations de jumelage quimpéroises et l'association Cornouaille Québec. Nous atteindrons l'objectif que nous nous étions fixé en début de mandat de permettre à 10 jeunes de l'agglomération de profiter d'une opportunité de job d'été à l'étranger, sur la base d'un principe de réciprocité, en embauchant 10 jeunes étrangers dans les services durant 6 à 8 semaines d'été. Plus de 30 jeunes auront bénéficié de ce programme durant le mandat.

L'enjeu est restreint et il sera atteint.

Représenter la jeunesse

Il m'a paru complexe et parfois décourageant d'occuper une fonction à laquelle rien ne m'avait préparée. Il n'est pas aisé de se lancer dans un mandat local lorsque par ailleurs on vit une phase structurante de sa vie personnelle (travail, logement, vie affective). Moi-même je ne revendique pas une assiduité sans faille... Je suis pourtant convaincue par cette expérience, qu'il est important que de jeunes gens soient représentés dans l'exécutif communal (et intercommunal). Les choix



structurants qui y sont réalisés sont ceux qui transforment la ville dans laquelle nous avons choisi de nous installer, développer une activité, tisser un réseau amical ou professionnel, avoir une vie sportive, culturelle ou associative, éventuellement fonder une famille. A ce titre, l'équilibre générationnel au sein de l'exécutif est important. Bien que divergents sur d'autres questions, il est à noter que nous nous sommes souvent rejoints sur les questions sociétales avec les collègues du PS de ma génération.

Je n'ai jamais revendiqué incarner ma génération, je reste néanmoins persuadée qu'il est important d'intégrer l'évolution d'une société lorsqu'on détient la responsabilité de la façonner.

Marianne Kaupe

Conseillère municipale,
déléguée à la mobilité des jeunes



La défense de la diversité culturelle

Galvet on bet d'ar c'huzul Ker en eil hanterad 2009 da c'houdre m'he defe roet he dilez ur guzulierez PS, evelse e teuñ da vezañ 13vet kuzulier KEG. O vezan ne oa ket bet fiziet tamm dileuridigezh ennon – evel evit g a zilennad all eus brasañ-niver ar C'huzul - eo enta evel kuzulier-diaz em eus kemeret perzh en obererezh Kuzul Ker-Gemper adal miñ Gwengolo 2009, o klask la-

kaat an ober-man da genglothañ, par ma c'hellen, gant ma micher levrier em eus dalc'het betek Mezheven 2010 memestra.

Adal an deiz-se oan en engavet dieupoc'h gant ma amzer hag en emroet da vat d'ar garg nevez, o terc'hel sez ar gumuniezh e-barzh kuzulioù-ren ar Skolaj ha Lise Brizeug, a ra etre traouù-all livenn-gein an hentenn bublik a gelennerezh divyvezhek a Kemper, da Guzul-ren Ti an Holl burzhudus Pennharzh oc'h ambroug e zilodgead betek savadur nevez an « Dachenn Wenn », ha kemer perzh e labourioù ar c'hengor « Kengred » ha re ar Symoresco.

Gant hor strollad e tifennis er c'huzul ar savboent e tlee Ker-Gemper merañ war eeun ar pourvez-dour, e-lec'h dileuriañ e vererezh d'un embregerez prevez : un druez eo n'omp ket bet klevet er c'houlz-se p'emañ bremañ an dibab-se hini kalz kerioù ha hini Kuzul-Breizh ives.

Evit 'pezh 'sell ouzh kreñvaat idantelezh-yezh Kemper, bet on bet kalz war an dachenn-se er vuhez foran evel ma oar an holl , met war live ar c'huzul n'am ➤

J'ai rejoint le conseil municipal fin 2009 suite à la démission d'une conseillère, devenant ainsi le 13ème conseiller KEG. A partir de juin 2010 ayant cessé mon activité professionnelle j'ai pu me consacrer pleinement à mon mandat, représentant la collectivité dans divers commissions ou conseils d'administration comme au sein des collège et lycée Brizeux (qui ont, entre autres, la particularité d'incarner la filière bilin-gue publique à Quimper), ou de la passionnante MPT de Penhars, accompagnant son déménagement au « Terrain Blanc ».

Avec notre groupe j'ai défendu l'idée de régie municipale pour la gestion de l'eau : je regrette que nous n'ayons pas été entendus d'autant que ce choix est

fait désormais par de nombreuses villes ainsi qu'à l'échelon régional.

En ce qui concerne l'identité linguistique bretonne de Quimper, malgré ma forte implication personnelle, je n'avais au niveau municipal aucun pouvoir de décision. Je n'ai donc pu que déplorer l'implication « molle » de la ville dans ce dossier qui a conduit, dans un premier temps, l'Office Public de la Langue Bretonne à refuser le label niveau 2 de la Charte « Ya d'ar Brezhoneg ! » sur lequel la ville s'était engagée ; ce label a finalement été attribué à Quimper avec un retard de six mois !

Réjouissons-nous de cet « heureux dénouement » mais restons vigilants : la langue bretonne n'est pas un sujet annexe à traiter après les autres. Même si le contexte budgétaire est difficile, il faut continuer de mettre en avant dans nos politiques la défense de la diversité culturelle avec la même énergie que nous défendons la biodiversité !

Gweltaz Ar Fur
Conseiller municipal

La langue bretonne n'est pas un sujet annexe

» boa tamm galloud ebet. Trenk eo bet din lonkañ e kemer diwar skañv ker-Gemper an doser-se ken n'eo ket bet aotreet dezhi gant « Ofis Publik ar Brezhoneg » al label live 2 eus ar garta « Ya d'ar Brezhoneg » peogwir n'he doa ket tizhet ar palioù gortozet e koulz-mat ! : daleet eo bet ha tapet hon eus al label-se 6 miz warlerc'h !

An disorc'h-se 'zo bet deuet-mat, zoken pa oa diwezhat : chomomp war evezh 'ta avat : arabat e kemerfe tud'zo ar

boazamant- fall da blediñ gant ar Brezhoneg goude m'o deus graet an « traou a-bouez » nemetken pe pa'z eer da dorriñ o skouarn dezho.

Daoust d'an diaes m'eo deuet war an dispignou foran, deomp de'i ! ha lakaomp kement a striv hag a galon evit kas war-raok en hor politikerezhiou difenn hon dibarded yezhel ha sevenadurel evel ma tifennomp liested ar bed peogwir ez int lod anezhi, anat eo !



assidu que j'ai passé la période. Pas par manque d'intérêt, mais faute de temps. Et sûrement d'investissement.

Mais je ne veux pas non plus me dérober... Alors que développer ?

Quelques regrets dont

un persistant depuis le début du mandat : aucune présentation des uns et des autres ; surtout des différents services et de leurs responsables. Si tout le monde s'est accordé sur le bien-fondé et le sens de la demande, elle est restée lettre morte... C'est d'autant plus regrettable que cela a dû faire perdre un temps précieux en début de mandat à beaucoup de conseillers novices. Savoir comment, avec qui, de quelle manière fonctionne la

Chronique d'un élu ordinaire

Résumer quatre à cinq d'années d'un mandat actif en 3000 caractères doit être un exercice bien compliqué. Je n'y suis pas soumis car c'est en spectateur plus ou moins

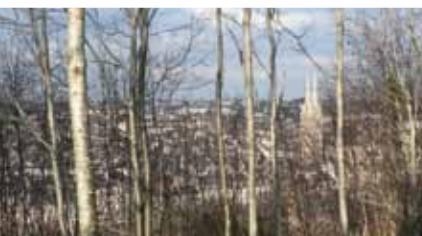
machine municipale est essentiel. Ceux qui possèdent ce savoir peuvent envisager plus sereinement leur prochaine réélection.

Malgré une présence épisodique (une vraie implication nécessite une réelle disponibilité, avis aux futurs candidats), quelques points forts se sont révélés : du poids grandissant de l'intercommunalité (a-t-il vraiment été appréhendé au moment de l'établissement de certaines délégations ?), à la très forte mobilisation de tous les personnels en passant par la permanence d'un jeu politique quelquefois outrancier de la part de certains élus...

Ce mandat se termine presque. Quimper a changé pendant la période. Certaines réalisations sont très visibles, d'autres moins mais marqueront durablement la ville. Si le combat de l'eau a été une défaite et une cruelle déception tant sur la forme que le fond, j'espère que nous aurons le temps et surtout la possibilité politique de rendre le projet transports inéluctable. Le bon sens et une vision d'avenir de notre jolie cité le commandent.

Une vraie implication nécessite une réelle disponibilité

Pierre Madec
Conseiller municipal



**Kemper l'Écologie à Gauche
5 ans
de mandat**

LA LETTRE DES ÉLUS - N° 12 - FÉVRIER 2013

www.kemperlecologieagauche.net

contact@kemperlecologieagauche.net

 **Kemper**
l'écologie
à gauche